

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel : 03.27.53.75.15

Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAUAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

**OBJET N° 30 : Vente à M. DELOISON de la parcelle cadastrée AV n° 437p sise
rue Joachim Du Bellay - Retrait de la délibération n° 102 du 20 juin 2014**

Il a été proposé à M. DELOISON d'acquérir la parcelle sise derrière sa propriété 1 rue Joachim du Bellay, cadastrée section AV n°437p, au prix de 1,00 €, correspondant à l'estimation des services fiscaux, auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié et les frais de division.

Considérant que par délibérations de ce jour, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la désaffectation et le déclassement de la parcelle AV n° 437p, conformément à l'article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir:

- Retirer la délibération n°102 du 20 juin 2014,
- Approuver la cession de cette emprise à Monsieur DELOISON ou toute personne s'y substituant dans les conditions visées ci-dessus, à savoir au prix de 1,00 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié et de division,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes relatifs à cette cession.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- **Retire** la délibération n°102 du 20 juin 2014,
- **Approuve** la cession de cette emprise à Monsieur DELOISON ou toute personne s'y substituant dans les conditions visées ci-dessus, à savoir au prix de 1,00 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié et de division,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes relatifs à cette cession.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY